Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_219-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12/10/2026
Délibération n°46

L'an deux mille vingt-six, lundi douze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi six du mois d'octobre deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	57
Votants	60
Vote	
Pour	60
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Fabienne GLET, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Franck PICHOT, Richard HERVE, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Isabelle BARATHON, Yvonnick PERRIN, délégué de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER

Secrétaire de séance : Françoise GRIGNAC

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU CANAL (THEATRE DU PAYS DE REDON) – MODIFICATION DES DESIGNATIONS

La présente délibération a pour objet d'abroger et remplacer la délibération n°CC_2026_153 du Conseil communautaire du 15 juin portant désignation des représentants de REDON Agglomération au sein de Conseil d'Administration de l'association Les Amis du Canal.

Rapport de Monsieur Florent COUTANT, Vice-Président,

Le Canal Théâtre du Pays de Redon est l'outil de diffusion culturelle de REDON Agglomération ; labellisé « scène nationale » pour le théâtre, il propose une programmation variée tout au long de la saison culturelle. Il accueille aussi des artistes en résidence et encourage la création artistique.

Pour l'élaboration et la mise en place de ces programmes, il est soutenu par un réseau de bénévoles, actifs et motivés, qui dialoguent chaque année avec les instances de REDON Agglomération et la Direction du Théâtre, quant à l'évolution du projet et de ses missions : concevoir, mettre en œuvre et soutenir la programmation artistique professionnelle et pluridisciplinaire du Théâtre du Pays de Redon.

Les statuts de l'association prévoient 6 représentants de REDON Agglomération au sein de son Conseil d'Administration.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_219-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'abroger et remplacer la délibération n°CC_2026_153 du Conseil communautaire du 15 juin 2026;**
- **de valider les représentations suivantes de REDON Agglomération au sein du Conseil d'Administration de l'association Les Amis du Canal :**

Titulaires
COUTANT Florent
LE FOL Yoann
DEBRAY Nicolas
LE BOTERFF Pierrick
RENAUDEAU Eric
LEMAIRE Anne-Marie

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 60 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 12/10/2026

La Secrétaire de séance,
Françoise GRIGNAC

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34